

E 400

Natte d'étanchéité – Procédé Biber BD 20

Avis technique n°13/15-1272

AVANTAGES

- ✓ Très facile à mettre en oeuvre
- ✓ Etanche à l'eau et imputrescible
- ✓ Résistance à la fissuration jusqu'à 1,5 mm
- ✓ Permet la pose scellée ou collée du carrelage

DESCRIPTION

Natte d'étanchéité souple, verte, sérigraphiée sur la face recevant le carrelage ou la chape, avec délimitation des zones de recouvrement entre lé.

DESTINATIONS

Fonction SEL : locaux intérieurs, classés au sol P3E3 au plus et, dont les parois verticales sont classées EB+ collectifs au plus.

E400 natte d'étanchéité permet la réalisation d'une étanchéité sous carrelage avec nos mortiers-colles **MC 210 Plus**, **MC 220 Express** et **MC 300 Flex**, mais aussi, en plancher intermédiaire avant réalisation d'une chape traditionnelle ou **Bostik CR 560 Chape rapide**, avec présence ou non, de siphon ou de caniveau.

Fonction SPEC : en sol et en mur, dans des locaux classés P3E2.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Composition	Complexe de feuille de polyéthylène vert revêtue sur chape face d'un non tissé
Présentation	Rouleau 30 m ²
Largeur	1 m
Masse surfacique	Environ 280 g/m ² ± 10 %



MISE EN ŒUVRE

SUPPORTS

Fonction SEL

- Sols intérieurs en pose collée ou sur chape désolidarisée

Tous les supports doivent présenter une pente minimale de 1% vers les évacuations.

- Chape ciment traditionnelle ou **Bostik CR 560 Chape rapide**
- Dalle béton
- Plancher béton
- Support lissé par un ragréage de sol P3 ou P4
- Ancien carrelage
- Panneau bois (CTBX, CTBH, OSB3) après application de PRIMATECH

Fonction SPEC

Murs intérieurs

- Plaque de plâtre cartonnée
- Béton
- Enduit ciment
- Carreaux de terre cuite
- Béton cellulaire
- Ancienne faïence*
- Ancienne peinture*

*Après primairisation avec **PRIMASOL R**

Sols intérieurs (sans pente, ni siphon de sol)

- Chape ciment traditionnelle ou **Bostik CR 560 Chape rapide**
- Dalle béton
- Plancher béton
- Support lissé par un ragréage de sol P3 ou P4
- Ancien carrelage
- Dalle semi-rigide
- Panneau bois (CTBX, CTBH, OSB3) après application **PRIMATECH**
- Chape sulfate de calcium*
- Chape sèche (plaque spécial sol)

*Après primairisation avec **PRIMASOL R**

Supports exclus : chape flottante sur isolant, support présentant des joints de dilatation, sols chauffants et planchers alvéolaires.

PRÉPARATION DES SUPPORTS

Les supports doivent être propres, secs, sains, solides et plans.

La planéité des supports doit être de 5 mm sous la règle de 2 m ou 1 mm sous le réglet de 20 cm.

L'humidité des supports doit être conforme aux règles professionnelles et mesurée avec une bombe à carbure (support ciment $\leq 4,5\%$ et $\leq 0,5\%$ pour les chapes sulfate de calcium).

Si nécessaire, appliquer l'un de nos ragréages de sol P3 ou ouvrages d'interposition P3 pour la préparation des supports.

Sur les revêtements existants, si moins de 10 % de la surface présente des défauts de tenue :

- Ancien carrelage et dalles semi-flexibles sans amiante :

Procéder au retrait des carreaux qui sonnent le creux et les dalles non adhérentes, puis reboucher avec **RENO QUICK**.

Nettoyer la surface avec de la lessive sodée ou un produit de démetalisation et bien rincer à l'eau claire. Laisser sécher.

- Ancienne peinture :
Vérifier l'adhérence par un test de quadrillage et la non sensibilité à la détrempe. Les laques seront systématiquement poncées.

APPLICATION

1. Pose collée de carrelage :

Appliquer le primaire adapté au support qui le nécessite. Laisser sécher.

Pour le sol :

Procéder au découpage des lés de **E 400** natte d'étanchéité, dont la cote devra intégrer la remontée en plinthe sur 10 cm.

Préparer l'un des mortiers-colles suivant : (**MC 210 Plus-MC 220 Express-MC 300 Flex**)

Appliquer le mortier-colle préparé avec une spatule 4*4*4, à raison de 2 à 2,5 kg/m², sur une surface couvrant une largeur de un lé, plus 7 cm environ, et sur la remontée en plinthe. Dans le mortier-colle frais, afficher

le lé (motif imprimé face supérieure) et maroufler avec une cale en liège ou une taloche rigide.

Tendre la toile, de façon à éviter les plis.

Procéder à l'application du mortier-colle pour le positionnement du deuxième lé, qui viendra en recouvrement du lé précédent, en suivant la zone délimitée par les pointillés.

Au droit du siphon avec platine, coller la membrane avec notre mastic **Bostik MSP 107** ou **Bostik SIL 95**, en prenant soin d'arrêter le collage à 1 cm de la zone d'évacuation.

Après séchage du mortier-colle et du mastic, découper la natte.

Pour la pose en mural :

Procéder au collage de la natte comme décrit au sol. La natte viendra en recouvrement de la remontée en plinthe et cette zone sera collée avec **Bostik MSP 107** ou **Bostik SIL 95**.

La pose du carrelage peut être envisagée au sol à l'avancement pour des surfaces n'excédant pas 10 m². Pour des surfaces supérieures, attendre 4 à 24 heures après le collage de la natte, en fonction du mortier-colle choisit pour le sol.

Pour la pose murale, le collage du carrelage peut intervenir immédiatement après le collage de la natte.

Le jointoiement pourra être réalisé 24 heures après la pose du carrelage.

L'ouverture au trafic piéton est envisageable 24 heures après jointoiement.

Pour une utilisation normale, respecter un délai minimal de 48 heures à 20°C ;

2. Réalisation de chape désolidarisée ou pose scellée de carrelage :

La natte peut être collée avec un mortier-colle selon le mode opératoire décrit au § 1, ou sera maintenue au sol avec **ADHESITECH**, appliqué au rouleau à raison de 100 à 120 g/m².

Respecter un temps de gommage de 30 minutes avant l'affichage des lés de natte.

Bien maroufler.

La natte devra remonter au droit des plinthes sur 7 cm au-dessus du nu supérieur de la chape.

CONDITIONNEMENTS

Code	UC	PCB	GENCOD
30606771	1 rouleau de 30m ²	1	3549212474157

BOSTIK SERVICE TECHNIQUE

Smart help + 33 (0)1 64 42 13 36



Les préconisations de mise en œuvre sont définies par rapport à des standards moyens d'utilisation. Elles sont à respecter impérativement mais ne dispensent pas d'essais préalables, notamment en cas de première utilisation et/ou de contraintes particulières du support, du chantier ou du milieu. Consulter nos fiches de données de sécurité pour les précautions d'emploi.

Bostik S.A.

Département Construction
253 Avenue du Président Wilson, 93211 La Plaine Saint-Denis Cédex, France
www.bostik.fr

Fax Service Technique : +33 (0)1 64 42 16 67